



Charte de prêt de liseuse

- respecter la durée du prêt de la liseuse, soit 3 semaines.
- restituer la liseuse en l'état.
- rembourser le coût de remplacement en cas de perte, détérioration ou vol.
- restituer tels quels les textes et paramètres initialement fournis.

Inventaire du matériel prêté :

Liseuse	Descriptif
Liseuse Kobo Aura H2O Edit.2	1 Liseuse Kobo Aura H2O Edit.2, 1 notice, 1 boîte en carton et un câble USB d'une valeur de 180€ - Contenu numérique

Conditions générales :

Le prêt de liseuse est gratuit et réservé aux usagers adultes inscrits à la bibliothèque de Lusignan.

La liseuse est sous la responsabilité de l'emprunteur.

L'emprunt ou le retour de liseuse **n'est pas possible le dimanche.**

Modalités de prêts :

Un seul prêt de liseuse par carte est possible à la fois.

Le prêt est non renouvelable sauf en cas de disponibilité.

Le retour n'est pas accepté **tant que tout le matériel n'est pas rendu.**

La liseuse est réservable lorsqu'elle est déjà empruntée.

Nom et Prénom :

Date et Signature de l'emprunteur :